

## Formulaire pour demande d'autorisation d'abattage, taille, élagage, écimage

### Affichage au piller public

A remplir par l'administration communale

Date 22.08.2025 au 22.09.2025

### Objet de la demande

A remplir par le demandeur

Propriétaire	<u>M. Jean-Pierre Sellaz</u>		
Demandeur	<u>GIAMMARINO &amp; FILS SA Budron H 12 - CH - 1052 Le Mont-sur-Lausanne</u>		
Adresse	<u>Fontanettaz 7</u>	Parcelle N°	<u>2203</u>
Type de demande	<input type="checkbox"/> Abattage	<input type="checkbox"/> Elagage	<input type="checkbox"/> Taille <input type="checkbox"/> Ecimage
Végétation concernée	<input type="checkbox"/> Arbre isolé	<input type="checkbox"/> Haie	<input type="checkbox"/> Groupe d'arbres / bosquets
Arbre classé	<input type="checkbox"/> Oui → N° (voir plan de classement des arbres) <input checked="" type="checkbox"/> Non		
Essence(s)	<u>Betula pendula</u>		
Diamètre(s) du tronc	<u>30cm</u>	Hauteur(s) :	<u>6m</u>
Etat sanitaire	<u>Est en train de se dessécher</u>		
Motif de l'abattage / élagage / taille / écimage	<u>Est en train de se dessécher</u>		
	<u>Est en train de se dessécher</u>		
	<u>Est en train de se dessécher</u>		
	<u>Est en train de se dessécher</u>		
	<u>Est en train de se dessécher</u>		
	<u>Est en train de se dessécher</u>		

La demande inclut qu'une personne de notre Direction soit autorisée à inspecter l'objet de la demande sur site

Merci de nous transmettre un croquis, plan ou photo de l'emplacement de l'arbre actuel

Les pages 1 et 2 devront être remplies par le demandeur et la page 3 sera remplie par l'administration communale. La première page et la deuxième page du formulaire ainsi que le plan de situation seront affichés sur le site internet

Le présent formulaire doit être retourné, dûment rempli et signé par le(s) propriétaire(s) ou par l'administrateur pour les PPE (la signature de l'entreprise mandatée pour les travaux n'est pas valable), à la Direction de l'urbanisme et de l'environnement (ci-après DUE), ch. de la Damataire 13, 1009 Pully

### Propriétaire

Prénom Jean-Pierre Nom Seilaz  
Adresse Chemin de Fontanettaz 7, Pully  
Téléphone 021 784 20 35  
Adresse e-mail jseilaz@bluewin.ch

### Gérance / Administrateur de la PPE

Prénom GALLAND & CIE SA Nom \_\_\_\_\_  
Adresse Quartier du Rôtillon – Ruelle du Flon 1 – 1003 Lausanne  
Téléphone +41 21 310 25 25  
Adresse e-mail technique@reglegalland.ch

### Entreprise mandatée par les travaux

*A remplir obligatoirement pour les demandes d'élagage et d'éclairage*

Prénom Simon Nom Martin  
Société Giammarino & Fils SA  
Adresse Budron H 12, 1052 Le Mont-sur-Lausanne  
Téléphone 021 652 24 39 / 079 361 68 93  
Adresse e-mail martin@giammarino.ch

### Compensation prévue

*A remplir obligatoirement pour les demandes d'abattage*

Nombre d'arbre(s) 1  
Essence(s) ulmus minor  
*Se référer à la liste des essences acceptées disponible sur le site internet*  
Emplacement prévu selon plan

Je souhaite payer la taxe de compensation en lieu et place de la plantation  
**Article 9, alinéa 3.2.9 du règlement sur la protection des arbres et du plan de classement**

Une fois les plantations compensatoires effectuées, la DUE devra être avisée afin de contrôler la conformité des plantations sur place.

Selon l'art. 14 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPnP), la demande devra être également publiée dans la feuille des avis officiels (FAO) et les frais de publication seront facturés au demandeur par l'administration communale.

En signant cette demande, le requérant atteste avoir pris connaissance du Règlement sur la protection des arbres et du plan de classement de la Ville de Pully.

Lieu et date Lausanne, le 24.07.2025

Signature

**GALLAND & CIE SA**  
Ruelle du Flon 1 - 1003 Lausanne  
Tél. +41 (0) 21 310 25 25

Tél. +41 21 721 37 00 - due@pully.ch  
www.pully.ch